

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES RESSOURCES FORESTIÈRES

PROJET

« Appui à la création d'activités génératrices de revenus par les communautés riveraines des zones humides du Togo inscrites sur la liste des sites Ramsar : cas du groupement maraîcher d'Aghodankopé »



PHOTO DE FAMILLE

RAPPORT NARRATIF

Avril 2016

INTRODUCTION

Le Togo est partie des conventions de RAMSAR et de la CMS respectivement le 04/11/1995 et le 01/02/1996. En posant ces actes, Il s'engage à respecter les dispositions relatives à ces instruments juridiques internationaux.

En effet, il convient d'une part d'éviter dès à présent et pour l'avenir, la disparition irréparable et l'empiètement progressif sur les zones humides et les multiples ressources que ces dernières regorgent. Elles constituent ainsi des ressources de grande valeur économique, culturelle, scientifique et récréative et remplissent des fonctions écologiques fondamentales en tant que régulateurs du régime des eaux et en tant qu'habitats d'une flore et d'une faune caractéristiques notamment les oiseaux d'eau afin d'assurer la conservation des espèces migratrices qu'elles soient terrestres, marines et aériennes sur l'ensemble de leur aire de répartition.

Force est de constater que ces zones connaissent une dégradation de plus en plus croissante due à l'influence des activités humaines mais aussi aux effets néfastes des changements climatiques. Ces situations augmentent la vulnérabilité des populations riveraines mais aussi compromettent gravement le rôle de transition que joue la zone humide côtière du Togo dans sa mission de conservation des oiseaux d'eau migrateurs.

Dans la perspective de diminuer ou d'annihiler les effets néfastes de la dégradation, l'Initiative Voie de Migration des Mers de Wadden (WSFI) basée en Allemagne à travers la direction des ressources forestières s'est proposée de soutenir le projet « appui à la création d'activités génératrices de revenus par les communautés riveraines des sites nationaux inscrits sur la liste de Ramsar » au profit des maraichers d'Agbodankopé par leur formation en maraîchage biologique et l'équipement en matériel de maraîchage.

Cette initiative a démarré par une tournée de sensibilisation. Commencée le 11 mars 2016 par l'étape de prise de contact avec le Préfet des Lacs, elle a été suivie par les séances organisées le même jour à Agbodrafo et à Agbodankopé.

L'atelier de formation du groupement des maraichers a eu lieu dans la salle de conférence de hôtel les Copains à Aného, le 22 mars 2016. Cet atelier vise à renforcer les capacités des maraichers en maraîchage biologique dans le souci d'assurer une gestion durable des ressources en eau de la localité, habitat par excellence des oiseaux d'eau migrateurs.

Les objectifs visés par cette initiative sont de :

- Sensibiliser les membres du groupement sur la protection des oiseaux migrateurs ;
- renforcer les capacités des membres du groupement à la technique de préparation du compost organique ;
- sensibiliser et former les participants sur le rôle et l'avantage de l'utilisation du compost organique ;
- doter les maraichers de petits matériel et équipement de maraîchage.

Cet atelier a connu la participation d'une vingtaine de personnes venues du village d'Agbodankopé et ses environs (voir la liste des participants en annexe).

La clôture de l'atelier et la remise des équipements se sont déroulées sous la supervision de la directrice régionale de l'environnement et des ressources forestières de la maritime et du préfet des Lacs.

I- ACTIVITES MENEES

1.1 Visite de prise de contact

Les activités ont commencé par une visite de prise de contact et d'échanges avec le préfet des lacs, le chef de canton d'Agbodrafo et le Chef du village d'Agbodankopé. Au cours de ces rencontres, le premier responsable de la préfecture des lacs a exprimé sa joie dans la mise en œuvre de cet appui qui vient à point nommer pour aider le groupement maraîcher dans ses activités génératrices de revenus pour diminuer leur vulnérabilité. Il a mis un accent particulier sur l'aspect genre qui constitue la couche la plus vulnérable de la population.

Les autorités locales d'Agbodrafo ont, quant à eux, remercié les autorités du ministère de l'environnement et des ressources forestières d'avoir porté le choix sur un village de leur canton. Il a émis le vœu que ledit projet soit étendu sur les autres groupements des maraîchers du canton afin d'augmenter leurs activités génératrices de revenus pour diminuer leur vulnérabilité.

A Agbodankopé, la joie a été immense pour les représentants du chef de village et les membres du groupement dans la concrétisation de ce projet tant attendu.

1.2 Sensibilisation des membres du groupement des maraîchers dénommé « La terre ne trompe pas » d'Agbodankopé

Cette deuxième phase a porté sur la sensibilisation des maraîchers sur le thème: « l'importance des oiseaux notamment les oiseaux migrateurs dans la vie de l'être humain ».

Le développement de ce thème a été l'occasion d'expliquer aux maraîchers les effets néfastes auxquels sont exposés à la fois sur l'homme et les ressources animales et végétales dû à l'utilisation des produits chimiques. Ces produits contribuent fortement à la pollution des sites et l'habitat des oiseaux en général et en particulier les oiseaux migrateurs qui en pâtissent au cours de leur voyage de migration. A cet effet il convient de leur réserver un site et habitat favorable à leur survie à travers nos activités de tous les jours. Ainsi la pratique du maraîchage biologique a été présentée comme l'une des pratiques agricoles pouvant permettre de maintenir en bon état les zones humides que traverse la voie de migration de ces espèces de faune principalement.

1.3 L'atelier de formation et de remise d'équipements

La troisième phase de ce projet porte sur la formation des membres du groupement « *AGNIGBAN MOUBLEAMEO d'Agbodankopé* » des maraîchers sur le maraîchage biologique et la remise des équipements de maraîchage. Elle s'est déroulée le 22 mars 2016 dans la salle de conférence de l'hôtel Le Copain à Aného.

1.3.1 La cérémonie d'ouverture des travaux

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur AGBETI Kossi Agbesime, représentant le directeur des ressources forestières pour la circonstance.

Ouvrant les activités, le président du comité villageois de développement (CVD) du village, a souhaité la bienvenue à la délégation et a convié les membres du groupement à prendre cette formation comme une aubaine qu'ils doivent mettre à profit pour développer leurs activités génératrices de revenus.

Le chef de village a quant à lui saisi cette opportunité pour souhaiter la cordiale bienvenue à la délégation. Il a remercié le ministre de l'environnement et des ressources forestière pour avoir pensé renforcer les capacités du groupement des maraichers de son village. Aussi a-t-il exprimé sa joie pour l'organisation de cette formation qui, d'une part déconseille l'utilisation des produits chimiques qui sont souvent source de contamination et d'autre part invite les acteurs à l'utilisation des matériaux naturels pour engraisser leurs sites de production et diminuer les risques de contamination et partant augmenter leurs revenus monétaires afin de diminuer leur vulnérabilité.

Pour terminer, il a rappelé que cette rencontre qui entre dans le cadre de la protection de la diversité biologique ne doit pas être la dernière et a émis le vœu que son village reste ouvert pour saisir d'autres opportunités qui entrent dans le cadre du développement de leur village.

Prenant la parole au nom du directeur des ressources forestières, le commandant AGBETI a remercié l'Initiative Voie de Migration des Mers de Wadden (WSFI) qui a accepté financé cette initiative. Il a aussi adressé ses remerciements à tous les participants d'avoir répondu favorablement à cette rencontre qui est celle du donné et du recevoir. Nous convenons tous que les hommes sont au centre de toute forme de protection de la nature mais et surtout il faut accorder une grande importance aux oiseaux qui contribuent en grande partie à la reforestation à travers la dissémination des graines.

1.3.2 La formation proprement dit

Elle a connu deux phases :

1.3.2.1 La phase théorique

Les formateurs ont expliqué aux maraîchers ce que s'est que le maraîchage biologique et l'avantage de cette pratique.

Le maraîchage biologique fait appel à l'usage des végétaux et du fumier pour engraisser le sol c'est-à-dire augmenté sa fertilité sans faire appel aux engrais chimiques.

▪ Le compostage

C'est une dégradation naturelle de la matière animale et végétale (matière organique) sous l'action d'un ensemble d'êtres vivants (bactéries, champignons, micro et macro-organismes).

Le résultat de cette dégradation, une fois donnée au sol, se liera à la matière minérale pour donner l'humus qui apportera la fertilité et une bonne structure au sol.

Le compost se pratique ainsi comme andain destiné aux maraîchages (jardins) et pratiqué aussi par les agriculteurs. Il est obtenu par la succession des couches des matériaux secs (carbone), des matières fraîches (azotées) et de fumier. Le dispositif de compostage doit respecter certains critères. Par exemple, il doit avoir une dimension d'au moins 1,5 m de longueur et 1,2 m de largeur pour une hauteur de 1,2 à 1,4 m.

▪ Les avantages de l'utilisation du compost dans le maraîchage

✓ **Avantages biologiques**

- **fertilisation** organique des sols,
- **optimisation** de l'usage de l'eau,
- **respect** et sauvegarde de la biodiversité,
- **lutte** contre la désertification et l'érosion

✓ **Avantages économiques**

- alternative **peu coûteuse**, économie du coût des intrants et du transport,
- **relocalisation** de l'économie par la valorisation des ressources locales, etc.

✓ **Avantages sociaux**

- **production** d'une alimentation de **qualité**, garante de bonne santé,
- **autonomie** alimentaire des individus et stabilisation des populations sur leurs terres,
- **revalorisation** de la place des maraîchers ou des paysans dans les sociétés,
- création et renforcement des **liens sociaux**...

1.3.2.2 La phase pratique sur un site maraîcher

Cette phase a conduit les formateurs et les apprenants à faire un exemple de préparation d'un compost en utilisant les herbes sèches, les branchages, le fumier, la terre, l'eau pour la circonstance. Des questions d'éclaircissement ont été répondues par les formateurs.

1.3.2.3 La remise des équipements au groupement et clôture de l'atelier de formation

Cette phase a vu la participation du Préfet des lacs et de la Directrice régionale de l'environnement et des ressources forestières de la maritime. Les deux autorités ont profité de cette occasion pour remercier le partenaire financier « l'Initiative Voie de Migration des Mers de Wadden (WSFI) » pour leur appui qui a permis la réalisation de ce projet.

Elles ont également convié les membres du groupement de la mise en pratique des leçons

appries au cours de cette formation et l'utilisation rationnelle des équipements.

La remise symbolique des équipements au groupement par les deux autorités et par le représentant du directeur des eaux et forêts a mis fin à cette journée de formation.

II – RESULTATS OBTENUS

Cette formation a permis à de :

- Susciter la volonté des membres du groupement des maraîchers « *AGNIGBAN MOUBLEAMEO d'Agbodankopé* » à la protection des oiseaux migrateurs ;
- renforcer les capacités de vingt (20) maraîchers en maraîchage biologique ;
- fournir des équipements de maraîchage au groupement des maraîchers.

III - CONCLUSION

La mise en œuvre de cette initiative a permis de sensibiliser les acteurs sur l'importance des oiseaux migrateurs. Aussi, a-t-elle donné la possibilité de renforcer les capacités des membres du groupement et de mettre à leur disposition des petits matériels pour développer le maraîchage biologique à Agbodankopé.

Les membres du groupement ont sollicité la restauration de la forêt galerie de la localité disparue aujourd'hui suite aux actions anthropiques des populations qui jadis constituait l'habitat privilégié des oiseaux.

FORMATION DU GROUPEMENT DES MARAICHERS d'AGBODANKOPE EN MARAICHAGE BIOLOGIQUE

Salle de conférence hôtel Les Copains

Aného, 22 mars 2016

Liste de présence

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION /STRUCTURE	CONTACT	LIEUX DE PROVENANCE
1	MIKOSSOKPOR Adjé	Conseiller/Groupement la terre ne trompe pas	90 18 80 21/99 52 91 39	Agbodankopé
2	LOGOSSOU Koffi	Secrétaire/ Groupement	90 66 09 11	Agbodankopé
3	APETY Koffi	Président/ Groupement	99 60 03 61	Agbodankopé
4	MENSAH Lassey		90 75 27 97	Agbodankopé
5	MESSAN Soulémame		91 67 50 97	Agbodankopé
6	Madame APETY	Commerçante /Groupement		Agbodankopé
7	AFATSIAWO Tété	1 ^{er} Notable du Chef de village	90 81 79 88	Agbodankopé
8	YOVO Aku Evelyne	Educatrice	91 61 85 14	Dagué
9	AGBODAN T. Casmir	Pêcheur /Groupement	99 49 17 73	Agbodankopé
10	AGBODAN T. Edjona	Pêcheur /groupement	90 13 23 03	Agbodankopé
11	AGBODAN Trodi	Pêcheur/Groupement	91 51 92 68	Agbodankopé
12	AGBODAN Bussou	Pêcheur/groupement		Agbodankopé
13	ASSOU Attiogbé K.	Enseignant- pêcheur/groupement	92 45 19 94/ 98 26 26 95	Dagué
14	DOUASSIMEY Rachel	Commerçante /groupement	98 58 97 08	Dagué

15	ASSOU Attisso Kodzou	Point focal ONG Jeunesse Pionnière Rurale	90 17 71 79	Dagué
16	SELETE Mnawoè	Revendeuse/ Groupement		Agbodankopé
17	APETY Gildas	Maraîcher/Groupement	-	Agbodankopé
18	AGBEMEGNUI Agbo	Maraîcher/Groupement	-	Agbodankopé
19	AFANTIAWO Biova	Maraîcher/groupement	-	Agbodankopé
20	AMEWOUGA Ayawavi	Tisserande	-	Agbodankopé

fo

